

TECHNOPOLE DU MADRILLET
CFA LANFRY
MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

À la demande de Rouen Normandie Aménagement, aménageur de la ZAC du Madrillet, la Métropole Rouen Normandie a engagé par arrêté du 16 décembre 2015, une modification simplifiée du Plan local d'urbanisme de la commune afin de permettre l'implantation du CFA Lanfry dans les meilleures conditions.

Ce projet nécessite en effet la modification de l'article UY 2 du règlement écrit du PLU, notamment de l'alinéa relatif au sous-secteur UYae, afin de permettre l'implantation d'un centre de restauration et d'un complexe ludique et sportif dans l'enceinte du projet. Le plan de zonage du PLU est également modifié pour prendre en compte l'extension du périmètre du sous-secteur UYae et sa superficie, portée à 4,1 ha.

Le dossier est mis à disposition du public du 1^{er} au 30 mars 2016 selon les modalités suivantes :

- Dossier complet et registre tenus à la disposition du public en mairie de Saint-Étienne-du-Rouvray (département urbanisme, habitat et paysage) ainsi qu'au siège de la Métropole (14 bis avenue Pasteur à Rouen), aux heures et jours habituels d'ouverture des services concernés au public. Le public pourra y consigner ses observations et remarques éventuelles.
- Dossier consultable sur le site internet de la Métropole : www.metropole-rouen-normandie.fr (Rubrique Attractive et dynamique – Planification urbaine – Aménager l'espace – Saint-Étienne-du-Rouvray)
- Lidwine Eugène, responsable du projet, se tient à disposition pour toute question relative au projet au 02 35 52 48 67 ou à l'adresse mail suivante : lidwine.eugene@metropole-rouen-normandie.fr